

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**Objet : Adhésion au comité de soutien MH370 France**

Séance du 30 septembre 2014  
Convocation du 24 septembre 2014  
Conseillers municipaux en exercice : 33

Séance du 30 septembre 2014  
Convocation du 24 septembre 2014  
Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille quatorze, le trente septembre à 19 h 38 les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-quatre septembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, MM. Othmane Khaoua, Thibault Hennion, Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Hervé Douceron, Mme Claude Debon

Etaient représentés :

M. Thierry Legros par Mme Isabelle Drancy,  
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Monique Pourcelot,  
M. Christian Lancrenon par M. Xavier Tamby

Etait excusée :

Mme Catherine Lequeux

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

**Séance du 30 septembre 2014**

**OBJET : Adhésion au comité de soutien MH370 France**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la disparition le 8 mars 2014, du Boeing 777 de la Malaysia Airlines qui avait décollé de l'aéroport international de Kuala Lumpur à destination de Pékin,

Considérant la présence parmi les passagers de cet avion de membres d'une famille d'origine scéenne,

Considérant la création d'un comité de soutien aux initiatives de cette famille,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE l'adhésion de la Ville au comité de soutien MH 370 FRANCE, domicilié BP 12, 69660 Collonges.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



*Philippe Laurent*